

FICHE TECHNIQUE : « La Porte du Diable » à bicyclette

Lieu de représentation

Le lieu de la représentation doit être situé dans un **endroit calme** : Pas d'orchestre, de système de diffusion, de lieux de débits de boissons ou de restauration, de voie de circulation automobile ainsi que de toute source de pollution sonore à proximité.

L'équipe choisit l'orientation de l'emplacement en fonction de la course du soleil (soleil dans le dos du public) et du fond de scène qu'elle privilégie sur place (mur de construction ou de végétation).

En salle ou sous chapiteau, aucune collation ou boisson ne peut être vendue pendant le spectacle. La salle doit être fermée au passage. Seules les personnes assistant au spectacle sont autorisées à se trouver dans la salle de spectacle ou le chapiteau.

Espace scénique

L'espace de jeu est de 5m (ouverture) x 4m (profondeur) x 3m (hauteur).

Le terrain de jeu (espace de jeu + implantation public) est de **13m x 12m**.

L'espace de jeu doit se situer en **terrain plat et dépourvu d'obstacles** (exempt de flaques d'eau, boue,...)

Parking

Le véhicule de la compagnie sera laissé au point de départ de la tournée à bicyclette. Un emplacement de **parking sécurisé et gratuit** doit donc être réservé par l'organisateur **sur le lieu de départ**. Le véhicule y restera **pendant toute la durée de la tournée**.

La voie de passage vers cet emplacement doit permettre l'arrivée et le départ de notre véhicule celui-ci étant de **2m50 de large, 3m30 de haut et 8 mètres de long (12 mètres si remorque en tournée)**.

Son poids en charge est de **5 tonnes**.

Montage et Démontage

Temps de déchargement avant le départ de la tournée : 30 min.

Temps de montage : 1h00.

Temps de repas avant prestation : 1h30

Temps de préparation minimum avant prestation : 1h.

Temps de démontage : 1h.

Temps de chargement au retour de la tournée : 30 minutes au pied du camion

Personnel

L'organisateur s'engage à fournir l'aide de minimum **1 personne pour le déchargement/montage – démontage/rechargement**.

L'organisateur, s'engage à ce qu'**une voire plusieurs personnes** soient présentes à l'avant scène **durant la représentation**. Ces personnes veilleront à la bonne installation du public et s'assureront que nul ne se mette en danger lors du montage et du démontage.

Transport du matériel en tournée à bicyclette

Le comédien et le technicien de la compagnie tirent chacun en vélo électrique une remorque de 90 kg n'incluant pas tout le matériel nécessaire. L'organisateur doit donc transporter ou fournir :

Système de sonorisation : La compagnie dispose d'une sonorisation complète. Celle-ci est soit transportée en véhicule par l'organisateur, soit transportée par une personne de l'organisation qui nous accompagne avec son vélo personnel et à qui nous fournissons une remorque supplémentaire.

Le gradin : La scène n'est située qu'à 70 cm du sol et les marionnettes mesurent 55cm. On ne peut donc disposer tout le public sur le même plan : sur une troisième rangée de chaises, le public ne voit plus les marionnettes. Soit l'organisateur **dispose d'un gradin naturel** (théâtre de verdure, cuvette, talus, ...), soit l'organisateur **déplace et installe son gradin** à l'aide de son véhicule, soit l'organisateur **déplace et installe notre gradin** à l'aide de son véhicule (2 mètres de longueur de chargement sur 1,5 mètres de large).

Trajets en vélos.

Les itinéraires sont décidés en fonction de **trois critères** :

La longueur du trajet ne peut excéder **30 km par jour** (charge des batteries oblige).

Le trajet avec **le moins de déclivité** sera privilégié (vu le poids des remorques et le fait que les comédiens portent des sacs avec leurs effets personnels, au-delà d'un certain pourcentage même l'électrique capitule).

Enfin vu les mesures des remorques et le fait que l'on roule à plusieurs, les trajets sur voies lentes ou avec **les moins de circulation automobile** seront privilégiés également.

Matériel électrique

L'organisateur doit prévoir une alimentation électrique de 220 V X 16 A à l'arrière scène.

Gardiennage

L'organisateur prévoit du **gardiennage pendant** les temps de **repas et d'échauffement** des membres de la compagnie, ainsi qu'**entre deux représentations**.

Divers

L'intervalle entre deux représentations (entre la fin de la première et le début de la deuxième) devra être de minimum 45 minutes et de maximum 120 min lorsqu'il y a 2 représentations le même jour.

Jauge

150 personnes par représentation et exclusivement tout public (pas de représentation exclusivement jeune public).

Hébergement :

La qualité de nos prestations dépend aussi de la qualité de notre sommeil. Merci de prévoir deux **chambres singles séparées** disposant de sanitaires et comprenant un petit déjeuner équilibré (pas exclusivement du sucré). Les membres de l'équipe engagés sous contrats à plein temps partagent leurs trajets, leurs repas et leurs temps de travail. Il est exclu qu'ils partagent leurs nuits de sommeil et nécessaire pour une bonne entente qu'ils puissent bénéficier de ce rare moment d'intimité.

Il est nécessaire de prévoir un **garage sécurisé** à proximité de l'hébergement pour stocker les remorques et vélos ainsi qu'un **accès à l'électricité** afin de recharger les batteries des vélos électriques.

Généralement en tournée à vélo, nous privilégions un hébergement chez l'habitant sur la commune où s'est déroulée la représentation.

Remarques : En cas de problème, il est impératif de contacter la compagnie, dès la réception de ce contrat, pour envisager une solution adéquate.

La présente fiche technique contient 3 pages dont 1 de photos.

L'organisateur,
« lu et approuvé » signature + date

Contact : Les Royales Marionnettes
Régie : regie@lesroyalesmarionnettes.be
En copie : didier@lesroyalesmarionnettes.be

Téléphone : +32 (0)10/81.48.78

En déplacement pour l'accueil sur place et la technique :
Didier, directeur artistique : +32 474 35 88 68 et Themis, régisseur : +32 472 71 27 74

